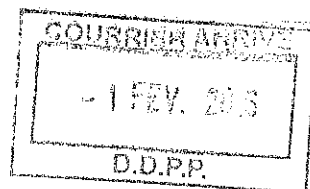


↪ A joindre au dossier d'enquête

REPUBLIQUE FRANCAISE



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la commune d'AMILLY

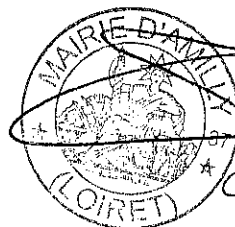
CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A AMILLY, le 18 janvier 2016

(1)

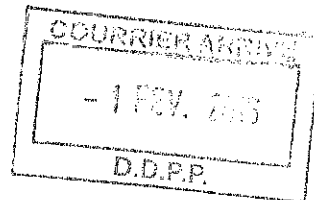
(Sceau de la mairie)

LE MAIRE,



Gerard DUPATY

)
)
(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.

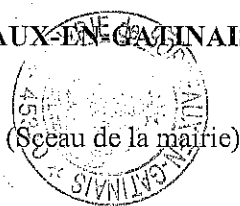


CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de BORDEAUX-EN-GATINAIS

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A BORDEAUX-EN-GATINAIS, le 17/01/2016 (1)

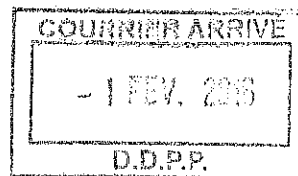


LE MAIRE,

(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.

↳ A joindre au dossier d'enquête

REPUBLIQUE FRANCAISE



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

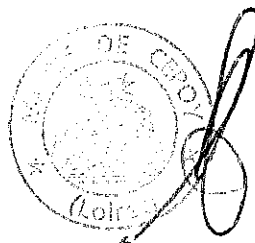
Le Maire de la commune de CEPOY

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A CEPOY, le 18 Janvier 2016 (1)

(Sceau de la mairie)

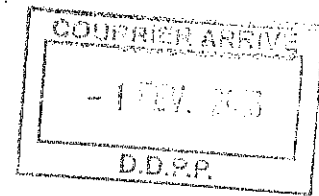
LE MAIRE,



(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.

↪ A joindre au dossier d'enquête

REPUBLIQUE FRANCAISE



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la commune de CHAPELON

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A CHAPELON, le 19 Janvier 2016 (1)

(Sceau de la mairie)

LE MAIRE,

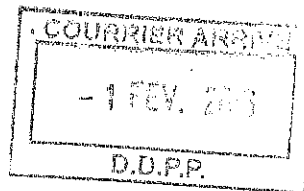
Dominique DANIS



(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.

↳ A joindre au dossier d'enquête

REPUBLIQUE FRANCAISE



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la commune de CHATEAU LANDON

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A CHATEAU LANDON, le 19.01.2016

(1)

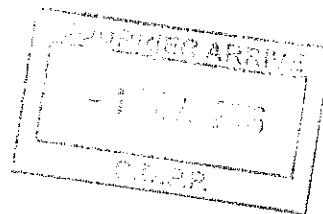
(Sceau de la mairie)

LE MAIRE,

Pascal PINGUET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Pinguet".

(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la commune de CHENOU

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A CHENOU, le *18* janvier 2016

(1)

(Sceau de la mairie)

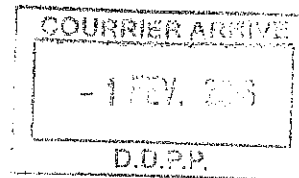
LE MAIRE,



(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.

↪ A joindre au dossier d'enquête

REPUBLIQUE FRANCAISE



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la commune de CORBEILLES

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A CORBEILLES, le 18 janvier 2016 (1)

(Sceau de la mairie)

LE MAIRE,

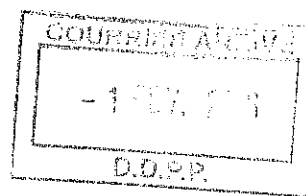
Le Maire
Georges GARDIA

A circular official seal of the Municipality of Corbeilles is partially visible behind the signature. The seal contains the text "MAIRIE DE CORBEILLES" and "1945". The signature is a large, stylized cursive script.

(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.

↳ A joindre au dossier d'enquête

REPUBLIQUE FRANCAISE



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la commune de CORQUILLEROY

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A CORQUILLEROY, le 16 janvier (1) 2016.

(Sceau de la mairie)

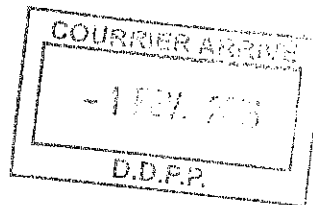
LE MAIRE,



(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.

↳ A joindre au dossier d'enquête

REPUBLIQUE FRANCAISE



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la commune d'OUSSOY-EN-GATINAIS

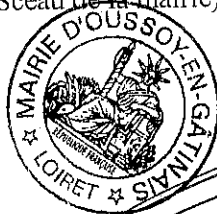
CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A OUSSOY-EN-GATINAIS, le

10 JAN. 2016

(1)

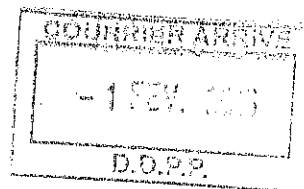
(Sceau de la mairie)



LE MAIRE,

Guy BAILLEUL

(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la commune de PANNES

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A PANNES, le 16/01/2016

(1)

(Sceau de la mairie)

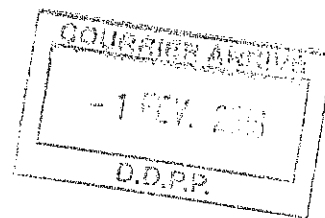
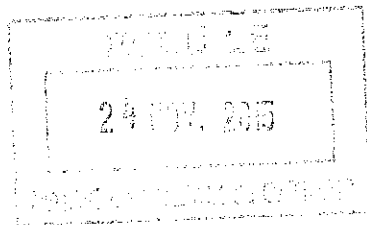
LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official seal. The seal contains the text "Mairie de Pannes" and "11000 PANNES".

(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.

↪ A joindre au dossier d'enquête

REPUBLIQUE FRANCAISE



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la commune de SCEAUX-DU-GATINAIS

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A SCEAUX-DU-GATINAIS, le 28 JANVIER 2016 (1)

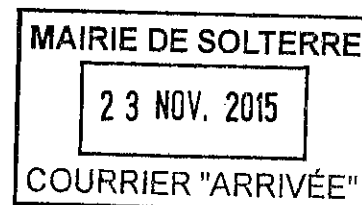
(Sceau de la mairie)



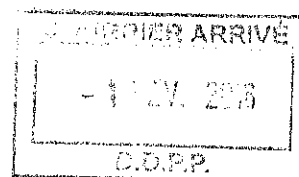
LE MAIRE,

LE MAIRE
C. MONTLEVE

(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.



CERTIFICAT D'AFFICHAGE



Le Maire de la commune de SOLTERRE

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

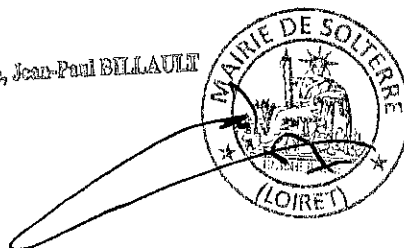
A SOLTERRE, le 16 Janvier 2016

(1)

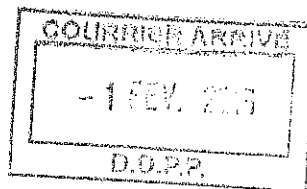
(Sceau de la mairie)

LE MAIRE,

Le Maire, Jean-Paul BILLAULT



(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de VILLEMOUTIERS

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la SARL CENTRALE BIOGAZ DE CHAUMONT, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire des communes de CORQUILLEROY et PANNES, parc d'activités de Chaumont, a été placardé 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute sa durée, à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée, et notamment dans le voisinage de l'installation projetée.

A VILLEMOUTIERS, le 16 Janvier 2016 (1)

(Sceau de la mairie)

LE MAIRE,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. LA" followed by a long horizontal stroke.

(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 16 janvier 2016.

